



Non au gel de la valeur du point des salarié.e.s des établissements !

Le Spelc écrit aux instances locales de l'Enseignement catholique afin que des négociations salariales nationales soient rouvertes.


Personnels et enseignant.e.s signez la pétition du Spelc



sur www.spelc.fr ou dans les établissements

**Avec le Spelc, dénoncez l'intransigeance
du collège employeur au cours des discussions salariales !**

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

 Fédération nationale des SPELC
 @FederationSPELC

 www.spelc.fr

